

PROPOSITION DE FORMATION **À l'attention des assistantes sociales de LCL**

Date de la proposition initiale : 16 avril 2021

Date de la formation : 15 octobre 2021

Coût net (exonéré de TVA) : 1790 €

Modalités : la formation se déroulera sur une journée de six heures, en distanciel.

LCL sera administrateur de la visioconférence et adressera aux stagiaires et au formateur le lien permettant de s'y connecter, et se chargera d'établir la feuille d'émargement dont copie sera adresser à l'IDP.

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront un support dématérialisé sous forme de PDF.

Programme (la formation portant sur une mise à jour des connaissances, le programme pourra faire l'objet d'une adaptation en fonction de l'actualité législative, avec l'accord du service formation de LCL) :

- La réforme du divorce
- La réforme de la justice
- La réforme de la lutte contre les violences faites aux femmes et le sexisme
- La réforme de l'assurance-chômage
- Point sur la réforme de retraite (le cas échéant)
- Evolutions dans divers domaines en relation avec la mission des assistantes sociales du travail, résultant soit de la loi, soit de la jurisprudence (majeurs protégés, procédure d'injonction de payer, obligation alimentaire...)

Animateur : Raymond Taube, Directeur de l'IDP.

Contact : Raymond Taube : 06.60.46.45.45 ou raymond.taube@idp-formation.com